

**Port de Montréal****Port of Montreal****162****DM3**Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal
par le ministère des Transports**Montréal****AUD6211 06 057**

Administration portuaire de Montréal

Montreal Port Authority

Édifice du port de Montréal

Port of Montreal Building

Cité du Havre, Aile n° 1

Cité du Havre Wing No. 1

Montréal (Québec)

Montreal, Quebec

H3C 3R5

H3C 3R5

Téléphone: (514) 283-7011

Telephone: (514) 283 7011

Le 10 décembre 2001

Madame Louise Boucher
Présidente de la commission d'enquête du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de modernisation de la rue Notre-Dame

Madame,

L'Administration portuaire de Montréal (APM) est une Agence fédérale autonome dont le mandat consiste essentiellement à faciliter le commerce intérieur et international et à contribuer ainsi à la réalisation des objectifs socio-économiques des collectivités locale, régionale et nationale.

Dans le cadre de ce mandat et dans le respect de l'environnement, l'APM s'est donnée pour mission de fournir des installations et des services propres à satisfaire les besoins de sa clientèle, et d'accroître et de faire valoir les avantages du port de Montréal.

Les activités portuaires de Montréal créent quelque 17 600 emplois directs et indirects, et engendrent, chaque année, des revenus d'affaires de 1,7 milliard de dollars. On y manutentionne en moyenne quelque 20 millions de tonnes de fret par année dont près de 10 millions de tonnes dans l'important marché du conteneur.

Au cours des 10 dernières années, le trafic conteneurisé au port de Montréal s'est accru, en moyenne, de 4,8 % par année.

L'APM est confiante que le secteur des marchandises conteneurisées continuera de croître, compte tenu de la situation géographique du port, de l'efficacité de ses opérations et de ses nombreux autres avantages.

Il est vrai que le commerce international subit actuellement un recul dû à la récession économique, mais il ne fait aucun doute qu'il retrouvera toute sa vigueur à plus ou moins court terme. La croissance du commerce international, générateur de richesse, exigera des infrastructures portuaires et de transport maritime et terrestre de tout premier ordre.

Canada

...2

Page 2

La prestation des services de transport ne se limite pas seulement au navire. De nos quais, les marchandises sont acheminées aux usines, commerces et centres de distribution par camion ou chemin de fer. Tous les modes de transport ont une incidence directe sur l'efficacité de la chaîne logistique et le futur d'un port.

Il importe donc de développer et de protéger nos infrastructures portuaires, mais aussi nos infrastructures ferroviaires et routières.

À ce sujet, nous désirons vous signaler qu'environ 40 % des conteneurs qui transitent par le port de Montréal sont transportés par camion. Il s'agit d'un trafic hebdomadaire d'environ 8 000 camions desservant principalement les marchés du Québec, de l'Ontario et du Nord-Est américain.

Lorsque le ministère des Transports du Québec nous a consultés sur son projet de Politique de transport maritime et fluvial du Québec, nous lui avons fait valoir la nécessité de protéger les infrastructures portuaires, ferroviaires et routières et d'assurer la fluidité de la circulation en milieu urbain.

Nous sommes bien sûr conscients que les problèmes de congestion routière doivent être résolus, mais laissons aux experts provinciaux et municipaux le soin d'identifier les meilleures solutions en tenant compte des impératifs économiques et des impacts environnementaux.

Nous désirons également vous faire part d'une préoccupation plus pointue, à savoir qu'il importe au plus haut point que le tracé proposé par le ministère des Transports du Québec et que les éventuels travaux de construction ne viennent aucunement entraver la circulation ferroviaire entre le port et les réseaux transcontinentaux du CN et du CP.

Or, après avoir pris connaissance du tracé proposé par le MTQ, il nous paraît déjà évident que le lien entre le port et la cour Longue-Pointe serait coupé par les travaux pendant une période pouvant aller jusqu'à deux ans.

Il est donc primordial que les points de correspondance entre le réseau ferroviaire portuaire et les cours Hochelaga et Longue-Pointe puissent être maintenus en tout temps.

Nous réitérons que l'économie dépend de plus en plus de l'efficacité de nos infrastructures de transport. Nous croyons que la congestion routière a été amplement analysée et que le statu quo est inacceptable. Des solutions permanentes doivent être mises en place rapidement et tous les efforts doivent être déployés pour accroître la fluidité des transports.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le président-directeur général,



Dominic J. Taddeo